

Dermatologie

Prise en charge de la pathologie dermatologique priorisant l'activité ambulatoire, l'hospitalisation de courte durée et la transversalité

Publié le 7/05/2024 - Mis à jour le 12/07/2024

**Infos
pratiques**

Prise RDV

04 32 75 30 21

Secrétariat

04 32 75 30 61

Infirmières de l'hôpital de semaine

04 32 75 30 55

ALMA de l'hôpital de semaine

04 32 75 30 66

Bâtiment A

Localisation sur le plan du site

Situer le service

Adresse

305 Rue Raoul Follereau, 84000 Avignon

Pôle médecine**Chef de pôle**

Dr Patricia TOURNIAIRE

Chef de pôle adjoint

Dr Cherifa GOUNANE

Cadre(s) supérieur(s) de santé de pôle

Sébastien MAGNABOSCO

Cadre(s) administratif(s) de pôle

Coralie LESBROS

**Équipe de
soins****Chef de service**

Dr Michele SANCHEZ

Cadres de santé

Anthony JUVENET

Alexia BARBATO

Équipe médicale

Dr Noura KALMI

Dr Celine LOUETTE

Dr Oana Ramona PASCARU

Dr Ana Maria PETRICA

Dr Meria SACI BERBACHE

Consultation(s)**Consultations de dermatologie**

Seules sont prises en charge les pathologies dermatologiques sévères nécessitant une prise en charge hospitalière. Si vous êtes concerné, votre médecin doit nous adresser une demande de téléexpertise via le site internet ROFIM (cliquez sur "en ligne" ou "prendre rendez-vous") afin d'obtenir un avis dermatologique dans un délai raisonnable. Les téléexpertises doivent être privilégiées compte tenu du nombre important de demandes que nous recevons. Prise de rendez-vous par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 14h

Prendre rendez-vous

04 32 75 30 21

Spécialités**Spécialités**

Cancérologie cutanée (mélanomes, carcinomes, lymphomes...)

Dermatoses allergiques ou réactionnelles
Dermatoses auto immunes (dermatoses bulleuses auto-immunes, connectivites...)
Dermatoses inflammatoires chroniques et aiguës nécessitant une prise en charge hospitalière
Troubles trophiques et pathologies vasculaires nécessitant une prise en charge multidisciplinaire
Le service de Dermatologie du Centre Hospitalier d'Avignon comporte :

1. **Un secteur d'hospitalisation de semaine** dédié au sein d'un Hôpital de semaine multidisciplinaire localisé au 3ème étage de la zone A.

Au sein de ce secteur sont pris en charge les pathologies suivantes :

- Dermatoses inflammatoires chroniques et aiguës nécessitant une prise en charge hospitalière
- Dermatoses auto immunes (dermatoses bulleuses auto-immunes, connectivites...)
- Dermatoses allergiques ou réactionnelles.
- Troubles trophiques et pathologies vasculaires nécessitant une prise en charge multidisciplinaire
- Cancérologie cutanée (mélanomes, carcinomes, lymphomes...).

Et sont réalisés les traitements nécessitant des perfusions tels que les bolus de corticoïdes, les Ig Intra veineuses, les traitements immuno-supresseurs par voie injectable...

2. **Un secteur de consultations externes** accueillant adultes et enfants au sein d'un plateau de consultations externes situé au 1er étage de la zone E.

Au sein de ce secteur sont privilégiées les consultations spécialisées :

- Consultations dermatoses inflammatoires chroniques sévères pour la mise en place et le suivi des biothérapies
- Consultations d'allergologie (tests épicutanés)
- Consultations de dermato-pédiatrie
- Consultations pansements pour prise en charge des plaies chroniques et des dermatoses bulleuses auto-immunes
- Chirurgie dermatologique privilégiant la prise en charge des cancers cutanés.

Nous disposons au sein de ce service de :

- une cabine de photothérapie UVBTL01
- une lampe de photothérapie dynamique
- un appareil de ionophorèse
- un bloc opératoire.

3. **Un secteur d'hospitalisation de jour au sein du plateau des consultations externes organisé avec l'aide d'une IDEC dédiée (Infirmière de coordination)**

Au sein de ce secteur, sont pris en charge les bilans pré-biothérapies, les bilans d'extension de cancers cutanés, les bilans de pathologies auto-immunes ou autres pathologies inflammatoires

4. **Un secteur d'hospitalisation de jour au sein d'une unité de médecine ambulatoire multidisciplinaire** située au 1er étage de la zone B.

Au sein de ce secteur, sont pris en charge les bilans de pathologies inflammatoires ou cancéreuses, les traitements par voie injectable nécessitant une surveillance particulière, bilans de plaies chroniques, les surveillances post opératoire de patients fragilisés...

5. **Une Équipe Mobile Plaies Chroniques et Cicatrisations (EMP2C)** constituée d'une infirmière diplômée d'état habilitée sous la responsabilité d'une dermatologue en activité transversale.

Votre séjour

Visites

- Tous les jours de 14h à 19h.

Pour le bon fonctionnement du service, les visites sont interdites le matin, et les enfants ne sont pas admis (sauf accord préalable).

Repas

- Petit déjeuner : 8h
- Déjeuner : 12h
- Collation : 16h
- Dîner : 19h

Les régimes sont pris en charge par le service diététique.



Dermatologie du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon

Fonctionnement de l'unité de soins

Une visite médicale est assurée tous les jours. Les médecins sont présents dans le service dès 8h30, mais sollicités par diverses obligations professionnelles, tous ne peuvent avoir une disponibilité immédiate. Les infirmier.e.s, aides-soignant.e.s et agents des services hospitaliers assurent, jour et nuit, les soins en fonction de leur rôle propre et sur prescription médicale.

Vous pourrez être amené.e à changer de chambre au cours de votre séjour en fonction de l'organisation du service, des disponibilités en lits, pour une meilleure prise en charge ou en raison de votre état de santé.

Entretien médical

Si votre personne de confiance souhaite s'informer de votre état de santé, un entretien lui sera accordé volontiers par le médecin responsable de votre séjour. Dans ce cas, demandez un rendez-vous auprès des infirmier.e.s.

Examens médicaux

Au cours de l'hospitalisation, vous serez informé.e par le médecin prescripteur de l'intérêt de la réalisation des examens et des traitements qui vous seront proposés en fonction de votre pathologie. N'hésitez pas à lui demander des informations complémentaires.



Dermatologie du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon

Votre sortie

Formalités de sortie

Il vous est demandé :

- d'une part, de passer au bureau des infirmier.e.s pour récupérer vos documents de sortie (ordonnances, bon de transport, courrier destiné à votre médecin traitant)
- d'autre part, de vous rendre au service de gestion administrative des patients pour régulariser votre hospitalisation.

La volonté de l'équipe médicale et soignante est que vous soyez satisfait par l'accueil dans notre service et par la qualité des soins que vous avez reçus. Merci de remplir le questionnaire de sortie afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins dispensés.

Liens utiles

- <https://www.sfdermato.org/>



Centre Hospitalier Avignon

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

305 Rue Raoul Follereau, 84902 Avignon cedex 9

04 32 75 33 33